

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre N° 1 N°

SIGNALEMENT.

Le Sieur Paul Antoine  
nati de Facompe Facompe  
demeurant à idem  
allant à Madrid (Espagne)  
âgé de 22 ans, taille d'un mètre  
67 centimètres  
cheveux chât. front étroit  
sourcils idem yeux gris  
nez fort bouche petite  
barbe chât menton rond  
visage ovale teint éclaire

SIGNES PARTICULIERS :

Cicatrice  
cicatrice au  
poignet droit

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac le 14 Mars 1879

Signature des Témoins

Signature du Porteur





A Monsieur le Préfet du Cantal,  
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Monsieur le Préfet,



Je nomme Paul Antoine, cultivateur, âgé de vingt  
deux ans, né à Tiers, canton de M. Marnet, domicilié à  
Lacapelle-Viescamp, canton de Saroyasbron, à l'honneur  
de vous prier de vouloir bien lui délivrer un passeport  
à l'étranger à destination de Madrid, Espagne qui est en  
exercice la profession de garçon boulanger.

Signalement  
Âge de 22 ans  
Taille d'un mètre 67 centimètres  
Cheveux Châtain  
Front droit  
Yeux Châtain  
Nose fine  
Bouche petite  
Barbe Châtain  
Menton rond  
Visage ovale  
Teint coloré  
Signes particuliers  
Aucun  
venant de forte

Il est avec le plus profond respect,

Monsieur le Préfet,

avec un très-humble administré.

Paul Antoine

Lacapelle-Viescamp, le 13 octobre 1879.

Monsieur Maire de la commune de Lacapelle-Viescamp.

Nu la demande ci-dessus formée par le sieur Paul Antoine,

considérant que le postulant a satisfait à la loi du recrutement

et qu'il a été exempté pour cause d'une conjonction au prochain droit.

Est dans quel cas fait droit à sa demande.

Lacapelle-Viescamp, le 13 8<sup>me</sup> 1879.

Le Maire,



M. Marnet